

Usage du logement et aération

L'arrivée de l'automne peut être synonyme de condensation sur les fenêtres pouvant entraîner l'apparition de moisissures autour des fenêtres, au plafond ou aux angles des murs et nuire à la qualité de l'air intérieur.

Pour éviter la condensation, des solutions simples permettent de garder un intérieur sain.

L'aération régulière :

- Ouvrir les fenêtres 10 à 15 minutes par jour,
- Aérer tôt le matin ou début d'après-midi.

L'entretien et le nettoyage régulier des grilles d'entrée d'air et des extracteurs VMC.



Pour éviter la formation de moisissures, voici les bons réflexes à adopter :

- Ne pas obstruer les bouches d'aération
- Contrôler les fuites d'eau éventuelles
- Eviter de faire sécher le linge à l'intérieur



Risques liés à un chauffage d'appoint installé par vos soins (poêle à pétrole, à gaz ou appareil électrique)

Bien que ces appareils puissent être pratiques, ils présentent des risques importants pour la santé et la sécurité :

- **Émanations toxiques** : L'utilisation d'un chauffage à pétrole ou à gaz peut entraîner la diffusion de monoxyde de carbone, un gaz inodore et potentiellement mortel.
- **Risque d'incendie** : Ces appareils peuvent augmenter le risque d'incendie s'ils ne sont pas correctement utilisés ou s'ils sont placés trop près de matériaux inflammables.
- **Manque de ventilation** : L'utilisation prolongée d'un chauffage à pétrole ou à gaz dans un espace mal ventilé peut causer des problèmes respiratoires, en particulier chez les enfants, les personnes âgées ou celles souffrant de problèmes de santé préexistants.
- **Surcharge électrique** : Brancher plusieurs appareils de chauffage d'appoint sur la même prise peut entraîner une surcharge du circuit, provoquant un court-circuit ou un incendie.
- **Coûts énergétiques élevés** : Les chauffages d'appoint électriques peuvent consommer beaucoup d'énergie, ce qui peut faire grimper les factures d'électricité si l'appareil est utilisé de manière intensive.

NOS RECOMMANDATIONS :

- Nous vous encourageons vivement à éviter l'utilisation de ce type d'appareil dans votre logement.
- Pensez à bien ventiler votre logement, même en hiver, pour éviter l'accumulation de gaz toxiques.

Votre sécurité et celle des autres occupants est notre priorité.



Niveau de chauffage conseillé

Quel que soit votre mode de chauffage, pour permettre de lier confort et maîtrise des charges, la température conseillée est de 19°C.

Si vous rencontrez des problèmes de chauffage ou remarquez des anomalies, notre CRC (Centre Relations Clients) prendra votre appel au 05.65.53.20.20.

Votre confort et votre bien-être sont notre priorité et nous vous souhaitons un hiver chaleureux et confortable dans votre logement.

Lot Habitat, OPH du département du Lot

Directeur de publication :
Agnès CHAROUSSET, Directrice Générale
Rédaction : Équipe Lot Habitat
Photos : ©Freepick ©Lot Habitat
Imprimeur : Boissor Imprimerie

NOUS CONTACTER

☎ 05 65 53 20 20

@ crc46@lot-habitat.com

🌐 lot-habitat.com

Le chiffre du mois

Baisser la température de 1°C, c'est

7 % d'énergie économisée

pour le chauffage.
(source ADEME)